

Stationnement « centre-bourg »

*Des durées
adaptées*



Un plan de stationnement régit la rotation des véhicules afin d'optimiser l'utilisation de l'espace public.

➤ Un triple objectif

- favoriser l'activité commerciale en répondant aux besoins des commerçants et de leurs clients
- accroître la rotation des véhicules
- optimiser l'utilisation des parkings

➤ 4 durées adaptées aux besoins de chacun

- **30 minutes** (zone rouge) avec utilisation du disque de stationnement
- **1 h 30** (zone bleue) avec utilisation du disque de stationnement
- **48 h 00** (zone blanche)
- **7 jours** (zone blanche - hors secteur « centre-bourg » défini par arrêté municipal)

➤ Des places sous-utilisées à exploiter

Commerçants, employés, résidents, pensez aux zones encore trop peu utilisées : l'avenue du 8-Mai-1945, le parking de la « Bérézina » et dans sa prolongation, le parking des Jardins.

En chiffres

0 C'est en Euro, le coût du stationnement sur l'ensemble du parc de la commune. Un avantage non négligeable ! Sauf non-respect du disque ou de la durée bien sûr...

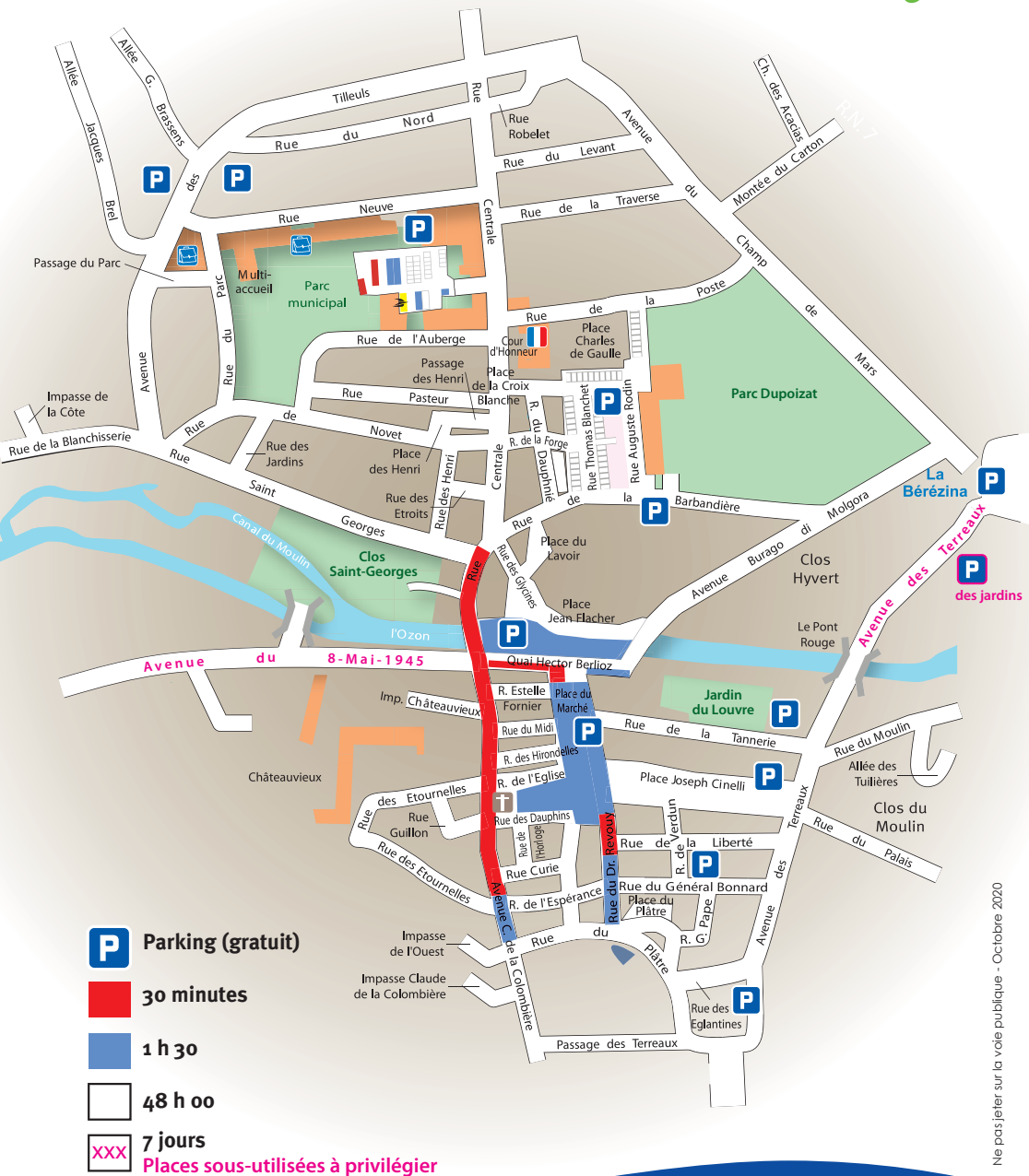
35 C'est en Euro, l'amende encourue pour défaut de disque bleu ou non-respect de la durée de stationnement.

+ de 800 C'est le nombre de places recensées dans le centre de Saint-Symphorien-d'Ozon ! Et si on changeait nos habitudes ?

6h00-13h30

Il s'agit de la durée d'interdiction de stationnement, tous les vendredis matins, sur les places Cinelli et du Marché, en raison... du marché.

Stationner dans le centre-bourg



Ne pas jeter sur la voie publique - Octobre 2020

> 04 78 02 36 36 - www.saintsymphoriendozon.fr